



Parti socialiste  
vaudois

# **COMITÉ CANTONAL**

Mardi 25 juin 2024 – 20h00

# **LAUSANNE**

## **Cahier du Comité cantonal**

### **TABLE DES MATIÈRES**

<b>A. Règlement du Comité cantonal</b>	<b>2</b>
<b>B. Ordre du jour</b>	<b>3</b>
<b>C. Recommandations de vote</b>	<b>4</b>
<b>D. Résolutions</b>	<b>7</b>

## A. Règlement du Comité cantonal

1. Nous n'aborderons que les points à l'ordre du jour.
2. Le temps de parole pour les points de l'ordre du jour qui font l'objet d'une présentation est laissé à l'appréciation de la présidence du comité cantonal, de même que le temps de parole des interventions y relatives.
3. Les votations se font à main levée. Toutefois, un vote se fait à bulletin secret sur proposition d'un·e délégué·e appuyé par 30 voix.
4. Les résolutions donnant lieu à une prise de position du PS Vaudois sont annoncées en ouverture du Comité cantonal. Elles doivent être déposées ou envoyées au secrétariat du PS vaudois ([info@ps-vd.ch](mailto:info@ps-vd.ch)) au **plus tard le lundi 24 juin à minuit**. Tout amendement sera déposé par écrit sur la table présidentielle. Leur discussion a lieu au point 7.
5. Il n'y a de décision que sur les points 1, 3, 5 et 7.

*Ce règlement doit être adopté par une majorité des trois-quarts.*

## B. Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Comité cantonal
2. Mot de bienvenue
3. Élection des scrutatrices et scrutateurs
4. Informations et communications
5. Recommandations de vote pour les votations fédérales du 22 septembre 2024 :
  - **Initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage » (Initiative biodiversité)**  
Interlocuteur : François Sugnaux, vice-président de Pro Natura Vaud
  - **Modification de la loi fédérale sur la LPP (Réforme de la prévoyance professionnelle)**  
Interlocuteur : Benoît Gaillard, conseiller communal à Lausanne et co-responsable de la communication à l'Union syndicale suisse (USS)
6. Présentation des travaux du Cercle ouvrier lausannois (COL)
  - **« Transformation et avenir de la Maison du Peuple »**  
Interlocuteur : Julien Eggenberger, député et président du COL
7. Résolutions, divers, réponses aux questions des sections
8. Apéritif de clôture et visite facultative du chantier de la Maison du Peuple

## C. Recommandations de vote

### 1. Initiative biodiversité

source : [www.initiative-biodiversite.ch](http://www.initiative-biodiversite.ch)

**La Suisse n'agit pas assez pour la sauvegarde de notre nature et de nos paysages et donc de notre source de vie. Nous ne pouvons pas continuer ainsi !** Des organisations de protection de la nature et de l'environnement ont donc lancé l'initiative populaire fédérale « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage » (Initiative biodiversité).

#### Que demande l'initiative ?

L'Initiative biodiversité veut mieux protéger notre source de vie dans la Constitution. Elle demande les surfaces et les moyens financiers nécessaires à la sauvegarde de la biodiversité. Elle met la Confédération et les cantons face à leurs responsabilités, sans fixer de chiffres précis quant aux surfaces et aux moyens nécessaires. Elle préserve la nature, la diversité des paysages et les beaux sites, même en dehors des zones protégées.

#### Les principales raisons de voter OUI

- **La nature est notre source de vie** : Nous avons besoin de la biodiversité pour notre survie. En effet, une nature diversifiée garantit la pureté de l'air, l'eau potable, la pollinisation et la fertilité des sols. Elle est d'une valeur inestimable pour nous, nos enfants et nos petits-enfants. C'est pourquoi nous devons la préserver.
- **En Suisse, la biodiversité va mal** : Un tiers des espèces animales et végétales sont menacées ou ont déjà disparu. La moitié des milieux naturels sont menacés. Cette situation est alarmante car l'extinction massive des espèces nous touche directement, nous les humains. Un exemple : sans abeilles, bourdons ou papillons, la pollinisation d'aliments comme les baies, les fruits et les légumes est impossible.
- **La nature et les paysages font partie de notre identité** : Des paysages variés, des villages pittoresques et une nature de grande richesse sont l'essence de notre identité nationale. Ils agissent positivement sur notre santé et renforcent notre bien-être. C'est aussi un atout pour le tourisme. Nous devons prendre davantage soin de ce patrimoine, car le bétonnage, le mitage et l'utilisation intensive du sol l'ont fortement malmené au cours des dernières décennies.
- **Une nature diversifiée protège contre le changement climatique et les catastrophes naturelles** : Une nature intacte aide à lutter contre le changement climatique : les tourbières et les forêts absorbent le CO<sub>2</sub>. Les arbres et les cours d'eau nous rafraîchissent. Les cours d'eau naturels nous protègent des inondations, tout comme les forêts saines des avalanches dans les régions montagneuses. La crise de la biodiversité et la crise climatique ne peuvent être résolues que de concert !
- **Nous devons agir maintenant** : Si nous n'agissons pas maintenant, l'extinction des espèces entraînera des coûts astronomiques. Selon les estimations du Conseil fédéral, ils atteindraient en Suisse entre 14 et 16 milliards de francs par an dès 2050. L'initiative oblige la Confédération et les cantons à enfin protéger notre source de vie.

**Position du Comité directeur du PSV : OUI**

### Contexte

Le Parlement a adopté le 17 mars 2023 la réforme de la prévoyance professionnelle (Réforme LPP). Son but déclaré est de renforcer le financement du 2<sup>e</sup> pilier, de maintenir globalement le niveau des rentes et d'améliorer la couverture des personnes à temps partiel, principalement des femmes. **Or, payer plus pour des rentes plus basses, le PS s'y oppose vigoureusement ! C'est pourquoi un référendum a été lancé contre la réforme, lequel a abouti.** Le peuple votera donc sur cet objet le 22 septembre 2024.

### Les principales raisons de voter NON !

Le Parlement a adopté un projet de réforme des caisses de pension qui, malgré des cotisations plus élevées, conduit à une baisse des rentes. Le PS s'oppose à ce projet pour trois raisons principales.

- **Payer plus pour de moindres rentes ?** De nombreuses personnes devront à l'avenir cotiser davantage à leur caisse de pension – malgré cela, de nombreux-ses assuré-es verront leurs rentes baisser en raison de l'abaissement du taux de conversion.
- **Les rentes des femmes restent au plus bas...** Aujourd'hui, les rentes des femmes sont inférieures d'environ un tiers à celles des hommes. Lors de la campagne de votation sur l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes (AVS 21), les politicien-nes des partis bourgeois ont promis de changer cela dans le cadre de la réforme des caisses de pension. Elles et ils n'ont pas tenu leurs promesses.
- **L'escroquerie continue !** Chaque année, l'industrie financière encaisse des frais de gestion de plusieurs milliards et se sert dans les avoirs des caisses de pension des assuré-es. Au Parlement, une majorité a empêché toute mesure contre cela, notamment en raison du pouvoir des lobbyistes.

### Ce que revendique le PS

Le PS regrette que le Parlement n'ait pas trouvé de solution pour les caisses de pension - pourtant plus nécessaire que jamais - qui réponde aux objectifs initiaux. Le PS exige une solution qui garantisse les rentes, mette fin à l'opportunisme des assureurs et améliore les rentes des femmes et des personnes à bas revenus :

- **Renforcer le pouvoir d'achat et augmenter les rentes pour les bas revenus :** Malgré l'augmentation des cotisations salariales, les rentes sont en baisse depuis dix ans. C'est pourquoi il faut renforcer la prévoyance vieillesse la plus efficace, l'AVS. Celle-ci paie des rentes plus élevées que le deuxième pilier avec nettement moins de recettes. Les personnes à bas revenus et celles qui ne sont pas affiliées à une caisse de pension profiteront tout particulièrement d'un renforcement de l'AVS. Un premier pas a été franchi avec le retentissant succès de l'initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS, laquelle répond précisément à cet objectif de renforcement. Les coûts supplémentaires prévus par la réforme permettraient de financer une grande partie de la future 13<sup>e</sup> rente AVS.
- **Tenir les promesses et améliorer les rentes des femmes :** Une femme sur trois n'est pas affiliée à une caisse de pension parce qu'elle travaille à temps partiel et gagne trop peu. Lorsqu'une femme perçoit une rente LPP, celle-ci est en moyenne deux fois moins élevée que celle des hommes. C'est pourquoi la droite doit tenir ses promesses et améliorer enfin les rentes des femmes. Dans le deuxième pilier, cela peut se faire par exemple via le partage des revenus (« splitting ») des rentes ou les bonifications pour tâches d'assistance. Dans ce domaine, les femmes profitent le plus du renforcement de l'AVS. En effet, l'AVS est la seule qui prenne en

compte le travail non rémunéré de prise en charge et d'éducation. C'est un gain énorme en termes de politique d'égalité.

- **Mettre fin à l'opportunisme et augmenter l'efficacité :** La gestion de nos fonds de prévoyance est une affaire très lucrative qui se chiffre en milliards. Les grandes gagnantes sont les assurances et les banques. Leur participation trop élevée aux bénéfices et les coûts de gestion exorbitants sont les véritables gouffres financiers du deuxième pilier. Il faut mettre un terme à cette mentalité opportuniste, augmenter l'efficacité et la transparence. L'argent appartient aux assuré-es et doit atterrir plus efficacement dans leur porte-monnaie.

**Position du Comité directeur du PSV : NON**

## **D. Résolution(s)**

Aucune résolution n'a été proposée.